La fanfare « la Paix » de Roubaix a fait aussi une promenade à Wattrelos. Elle a rendu visite à M. Briffaut, conseiller d'arrondissement.

La fraude. — Les douaniers Justin Bat, Jules Hatton et Jean Vaulleau, de service à la Martinoire dimanche matin, ont aperçu trois fraudeurs qui, à leur vue, ont pris la fuite. Les préposés se mirent à leur poursuite et parvinrent à en arrêter deux. Ce sont Arthur Glimé, âgé de 20 ans, apprêteur et Malfait, âgé de 25 ans, tisserand, tous deux demeurant à Roubaix.

Ils étaient porteurs ensemble de onze kilogrammes de poivre en grains, de provenance belge et d'une valeur de quarante-quatre francs. La gendarmerie a conduit les deux délinquants à la maison d'arrêt de Lille.

TOURCOING

Le jubilé du Patronage de Saint-Christophe. — Hier, dimanche, a eu lieu la première partie des fêtes organisées à l'occasion du 25e anniversaire de la bénédiction du local actuellement occupé rue N.-D. des Anges, par le patronage de la paroisse Saint-Christophe.

Ce prélude de la grande fête jubilaire se composait d'un concert et d'une foire aux plaisirs.

Disons d'abord quelques mots de la salle : elle produisait le plus agréable effet. Les différentes travées étaient reliées entre elles par des guirandes multicolores : les colonnes disparaissaient sous les draperies, leurs chapitaux servaient d'assise à des trophées de bannières ; les fleurs étaient semées à foison de tous côtés. A gauche se dresse un autel magnifiquement orné à St Louis de Gonzague, le patron du patronage: à droite on a organisé une exposition des lots de la tombola, le buste du vénéré M. Deregnaucourt, ancien doyen de St-Christophe, surmonte cette exposition.

C'est dans cette salle que la Fanfare Saint-Michel, dirigée par M. Carlos Desurmont, a exécuté, en présence d'une foule énorme, sept excellents morceaux de son répertoire. Nous devons ajouter qu'elle a obtenu un succès des plus justifiés; l'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements, et des bouquets ont été offerts en témoignage de gratitude pour le gracieux concours qu'elle prêtait à la fête,

Nous sortons de la salle: l'animation n'est pas moins grande dans la cour et le coup d'œil est réellement pittoresque.

Entre les arbres courent des cordons de lanternes vénitiennes et de flammes de toutes couleurs. Toute la façade extérieure est complètement pavoisée aux couleurs nationales et pontificales. Là aussi des lanternes vénitiennes disposées avec art par M. Tonnel, promettent une brillante illumination. Plusieurs transparents rappellent les dates mémorables de l'histoire du patronage : le sujet principal est une image en pied de Saint-Louis de Gonzague.

Toute cette ornementation est l'œuvre des jeunes gens du patronage, qui y ont apporté un zèle et un bon goût dignes d'éloges.

C'est une véritable foire qui est là installée : boutiques de jouets d'enfants et de pains d'épices, friture, buvette parfaitement servie, chevaux de bois tournant aux sons joyeux d'un excellent orchestre. Voici la *loge* d'un sujet de Behanzin, que deux barnums, MM. Lorthiot et Matagne, présentent à la foule; plus loin, des scènes de métempsycose et de décapité parlant, exécutées par MM. Coupleux frères, puis des phénomènes vivants collectionnés par M. Eugène Lemaitre.

Enfin le *great attraction* le grand cirque dans lequel se livrent à toutes sortes d'exercices toute une troupe de gymnastes, d'hercules, de clowns que dirige avec un entrain merveilleux M.L. Chevallier, le professeur de gymnastique bien connu.

Ces différentes baraques ne désemplissent pas. Quelle excellente recette ces dévoués jeunes gens ont dû faire pour l'œuvre !

Mais n'allons pas oublier un chanteur ambulant M. Catteau, qui débite une gaie chanson de circonstance de sa composition.

La fête se passe gaiement, et, vers le soir, l'illumination absolument réussie donne encore du relief à cette agréable réunion. Le bon ordre n'a pas cessé un instant de régner grâce à la surveillance exercée par les commissaires du patronage.

Nous félicitons chaleureusement les organisateurs de la fête et tous ceux qui ont payé de leur personne pour en assurer le succès. Tout ceci promet bien pour les autres cérémonies jubilaires des 9 et 10 juillet.

Un enfant grièvement maltraité. — Samedi, vers 7 heures 1/2 du soir, plusieurs enfants jouaient dans un terrain vague attenant au boulevard, près de l'église du Sacré-Cœur; ils étaient sur le haut d'une crête et se poussaient pour se faire dégringoler jusqu'en bas. Enfin, l'un d'eux, Jean Debisschop, âgé de 11 ans, demeurant rue de la Ferme, cour Liagre,aurait réussi de faire tomber un petit infirme, Georges Vankeerbilke, âgé de 12 ans, demeurant rue de la Ferme.

Deux gamins coururent aussitôt à la maison de ce dernier et crièrent que Jean Debisschoop maltraitait Georges; ses deux frères, Gustave, âgé de 15 ans, et Jules, 18 ans, se rendirent aussitôt à l'endroit où étaient restés les enfants, renversèrent d'abord Jean Debisschoop, qui n'avait nullement pensé à se sauver, et le rouèrent de coups de poing et de pied, sur le côté, le ventre, la tête, tout le corps enfin, jusqu'à ce qu'il eut perdu connaissance.

Au bout d'un moment, l'enfant chercha à se relever, il ne put faire que quelques pas, courbé en deux, et se plaignant de vives douleurs au bas-ventre. L'agent du quartier fut prévenu, ainsi que le père, et le pauvre enfant fut porté chez lui. Pendant toute la nuit il n'a fait que pousser des cris de douleur. Il a été visité par M. le docteur Bourgeois; comme plaies apparentes, il n'a que des contusions; mais on craint des lésions internes. Une instruction judiciaire est ouverte.

Un commencement d'incendie. — Dimanche à 6 heures 1/2 du matin, Mlle Catherine Jaquemart, qui demeure dans une chambre, chez M. Fauvelet, rue du Caire, maisons Deporter, s'aperçut peu de temps après s'être levée, que le feu était à son lit. A ses cris les autres habitants de la maison et des voisins accoururent au secours: en quelques minutes, on se rendit maître des flammes. Les pertes consistant en un bois de lit, un matelas, une édredon et divers effets, sont évaluées à environ 200 fr. — Les pompiers sont allés jusque là, avec une pompe à vapeur ; mais tout était fini à leur arrivée.

Exploits d'un expulsé. — Intéressants détails. — Samedi à 10 heures 1/2 du soir, le garde Benève fut requis par Mme Josson, dont le mari est coiffeur à la Croix-Rouge, pour mettre à la raison le frère de son mari, Cyrille, âgé de 22 ans, qui, sous prétexte de se faire raser, n'était entré que pourrenouveler ses menaces de mort qu'il avait déjà faites plusieurs fois. Quand le garde arriva, le forcené était parti, et s'était réfugié dans un cabaret voisin. Comme Benève savait qu'il avait été expulsé à la suite de condamnations pour vols et fraude, par arrêté ministériel du 5 août 1889, et qu'un mandat d'arrêt avait été décerné contre lui, par M. Du Lisconet, à la date du 17 avril 1890, sous l'inculpation de vols qualifiés il alla à l'estaminet pour l'arrêter.

En le voyant, Josson s'élança sur lui, et lui porta deux coups de tête en pleine poitrine, et chercha ensuite à le renverser, en le frappant des pieds et des poings.

La lutte dura plus d'un quart d'heure et si deux braves étrangers, MM. Emile Leglay et Désiré Holvoet, n'avaient prêté main-forte, Josson, qui était arrivé au paroxisme de la rage, serait parvenu à fuir.

Pendant tout le trajet jusqu'au poste, il ne cessa de renouveler ses menaces de mort contre son frère, sa belle-sœur, le garde et ceux qui lui avaient porté assistance.

En le fouillant on trouva sur lui la somme de 78 f. 15. Questionné sur l'origine de cet argent, il répondit que c'était ce qui lui restait de trois voyages de fraude de café vert qu'il avait faits pour le compte d'un sieur « Henri », demeurant au Cul-de-Four, à Roubaix.

Quant à lui, bien qu'expulsé depuis bientôt 4 ans, il était domicilié à Wattrelos, près du Pile.

LILLE

M. Émile Scrive, républicain libéral, élu conseiller général. — L'élection au scrutin de ballottage, qui a eu lieu, dimanche, à Lille, pour la nomination d'un conseiller général du canton-Nord, a donné le résultat suivant :

Inscrits, 3,533 ; votants, 2,696 ; suffrages exprimés, 2,658; M. Scrive, républicain libéral 1,346; Rigaut, opportuniste. 1,279; Divers, 31 ; bulletins blancs et nuls 39.

M. Scrive est donc élu avec 314 voix de majorité.

Voici les résultats pour La Madeleine, la seule commune faisant partie du canton-Nord :

Inscrits, 1,581; votants, 1,296 ; suffrages exprimés, 1,262; M. Scrivé, 755; M. Rigaut, 506 ; divers 13; bulletins blancs et nuls, 24.

Aussitôt les résultats connus, M. Scrive, qui assistait au dépouillement du scrutin, a été l'objet d'une ovation enthousiaste, et lorsqu'il s'est retiré un groupe d'environ 500 citoyens l'a accompagné jusqu'au Conservatoire.

Sur le parcours, des passants se sont joints aux manifestants et plusieurs fois on a crié : vive Scrive, vive la République.

M. Scrive s'est rendu chez M. Maquet, président du comité électoral du canton-nord, qui se montra touché de cette charmante attention et l'a remercié en termes émus.

MM. Scrive et Vaudame ont prononcé quelques paroles dans lesquelles ils ont remercié les électeurs. Ces discours ont été accueillis aux cris de : vive Scrive, vive la République.

Dans la rue de Jemmapes une délégation d'ouvriers a offert un bouquet à M. Scrive qui, très ému, a remercié.

M. Scrive s'est ensuite rendu à la Mairie de La Madeleine où M. le Maire l'a reçu sur le perron de l'Hôtel-de-Ville et l'a vivement félicité de son succès.

M. Scrive adresse à ses électeurs la lettre que voici :

« Nous venons de remporter ensemble une grande victoire, et ma première pensée doitêtre une pensée de gratitude pour ceux qui ont permis d'affirmer dans le canton Nord de Lille, les principes de liberté et de réconciliation nationale qui sont au fond du cœur de tous les bons Français. Nous avons reconquis le terrain perdu depuis plus de vingt ans. Nous avons affermi dans le vieux Lille et à La Madeleine, le drapeau de la république libérale ouverte à tous.

» Je suis votre élu et je dois oublier la lutte de la veille en ne voyant dans mes concitoyens que des amis auxquels mon dévouement est acquis et qui tous ont droit à ma sollicitude.

» Encore une fois merci pour le canton Nord et pour la République.

» EMILE SCRIVE,

» *négociant, conseiller général.* »

Les courses de Lille. — Les courses ont obtenu un grand succès. Voici les résultats :

PRIX DU PARC, 2,000 francs. — 1er prix, *Dodue*, à M. Cunnington; 2e, *Conciergerie*, à M. Izola; 3e, *Durlin-one*, à M. Rivière.

PRIX D'ÉTÉ, 1000 fr. — 1er, *Janéra*, à M. Nessip; 2e, *Egéus*, à M. Boucher.

PRIX DE LA VILLE DE LILLE, 3000 fr. (handicap). — 1er prix, *Vertige*, à M. Jacquemin; 2e prix, *Thionville*, à M. Cottin.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. 3,000 fr. — 1er prix, *Tamerlan*, à M. Hallez; 2e *Janera*, à M. Hermesty; 3e *Bosquet*, à M. Tournouer.

PRIX DE BELLONE. — Steeple-chasse militaire : 1er prix, *Fava*, à M. Deuilly, maréchal des logis au 19e chasseurs ; 2e, *Jeunet*, à Homo, maréchal des logis au 19e chasseurs ; 3e, *Orbite*, à M. Prémont, maréchal des logis au 19e chasseurs.

Cette dernière course a été présidée par M. le général Billot.

Rixe entre civils et militaires — Une rixe légère a éclaté dimanche soir à 8 h. 1/2, rue des Etaques, entre cinq militaires du 19e chasseurs et plusieurs civils. Un agent a voulu les séparer et n'a pu saisir que le képi d'un des chasseurs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Un marché aux chevaux à Roubaix

Roubaix, le 25 juin.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Il existe dans notre ville un emplacement inoccupé depuis quelques années déjà, qui pourrait, moyennant peu de frais, être converti en lieu utile. Je veux parler de la Place de l'Abattoir et de son installation actuelle.

Roubaix occupant, pour ses besoins industriels et commerciaux, des milliers de chevaux, la création dans ses murs d'un marché de ce genre, qui aurait certainement plein succès, serait, à mon avis, bien accueillie par les intéressés.

Les frais des quelques changements que cela pourrait nécessiter ne tarderaient à rentrer en double, au moins, dans la caisse municipale, sous forme de droits de place et autres, car non seulement les Roubaisiens auraient la satisfaction de pouvoir se fournir chez eux, mais le petit commerce verrait d'un bon œil arriver chez nous les jours de marché bon nombre d'étrangers.

Dans l'espoir que notre municipalité voudra bien s'intéresser à la chose, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer mes respectueuses salutations.

Un Roubaisien.

L'accident de la rue de l'Amiral Courbet

Croix, 25 juin 1893.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Dans le compte-rendu, paru dans vos colonnes, au sujet de l'accident arrivé rue de l'Amiral Courbet, en face du numéro 208 (et non rue de l'Epeule), il y a plusieurs erreurs.

Le camion chargé de fûts montait à une allure ordinaire (pas même au trot), la rue de l'Epeule, et enfrait dans la rue de l'Amiral Courbet lorsque les deux enfants traversant le pavé et voulant se garer d'une voiture se sont jetés dans la roue du camion, le plus grand avait pu se garer à temps, mais le plus jeune s'est trouvé pris par la roue du derrière, côté contraire à celui où se trouvait le conducteur.Le conducteura arrêté immédiatement ses chevaux, mais malheureusement il était trop tard.

Après l'arrêt, l'enfant se trouvait à peine à 30 centimètres de la roue, donc le camion n'était pas lancé à fond de train.

Aussitôt le garçon brasseur qui l'accompagnait se jetait en bas de son siège et élevait l'enfant qu'il remettait entre les mains d'une femme et non d'un homme.

Le conducteur ne s'est pas esquivé mais a stationné un bon moment.

Il a dû circuler, parce qu'il avait occasionné un encombrement de voitures, et qu'il avait averti que, si l'on avait besoin de lui, il se tenait à la disposition de la justice.

En outre, je serais enchanté de connaître la personne ayant de si bonnes jambes, car rattraper une voiture lancée au grand galop et ayant une certaine avance, n'est pas chose facile.

Je me permets de vous adresser ces quelques observations que j'émets de bonne foi, ayant été témoin de l'accident. Je vous ferai remarquer que je ne connais ni le brasseur et le domestique, ni la famille de la victime.

Je compte, Monsieur, qu'en excusant la longueur de ma lettre, vous voudrez bien l'insérer dans votre prochaine édition et vous prie d'agréer mes salutations empressées.

Un habitant du quartier.
D. H.

PETITE CORRESPONDANCE

Paul-h... — Un soldat sous les drapeaux *n'a aucun droit* à un congé, pendant la période d'exercices à laquelle son frère réserviste est appelé, mais il peut obtenir ce congé, *à titre de faveur*, du chef de corps.

NORD

Le prix de la viande. — A DOUAI. — A la suite d'une entrevue entre la municipalité et les marchands bouchers de Douai, un arrangement est intervenu et les prix des diverses qualités ont été ainsi fixés.

Bêtes de 1er choix. — Bœuf ou vache, qualité supérieure, 1 fr. le demi kilo; 1re catégorie, 90 c. le demi-kilo; 2e catégorie. 70 c. le demi-kilo; 3e catégorie, 50 c. le demi-kilo.

Veau et mouton : 2e catégorie, 75 c. le demi-kilo.

A LE QUESNOY. — A la suite d'une entrevue qui a eu lieu vendredi à l'Hôtel-de-Ville, entre l'administration municipale et les marchands bouchers de la localité, ceux-ci ont consenti à diminuer le prix de la viande au détail de 20 centimes au kilo.

PAS-DE-CALAIS

Wimereux. — On avait annoncé qu'un casino allait être construit sur cette plage. Mais l'entrepreneur, faute d'actionnaires et en raison de l'hostilité des familles pour ces sortes d'établissements, a renoncé définitivement à son projet.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 25 juin* — Germaine Hubaut, rue Belle, 42. — Oswaine Hancelin, rue du Général-Chanzy, cour Delient 4. — Edmond Jajoux, rue Meyerbeer, 6. — Julia Cailleux, rue Delattre, cour St-Joseph 29. — Charles Sehlin, rue de Mouveaux, cour Bernard 4. — Lucien Baudoin, rue Perrot, 25. — Gustave Simons, rue du Tilleul, 332. — Albert Vermeulen, rue de la Chaussée, 27. — *Publications de mariage.* — Abelard Roche, 27 ans, apprêteur à Roubaix et Angélique Desplechin, 27 ans, sans profession, à Tourcoing. — Evrard Carbon, 22 ans, domestique, à Roubaix, et Flore Desrumaux, 24 ans, bobineuse, à Mouveaux. — Edouard Serrurier, 32 ans, sans profession, à Roubaix et Marie Deplanque, 22 ans, sans profession, à Lille. — Gustave Vandeginste, 24 ans, tisserand, à Dottignies et Marie Ecrepont, 21 ans, cuisinière, rue de la Concorde, 27. — Clément Masurel, 26 ans, tisserand,à Tourcoing et Marie Dedeurwaerder,24 ans,sogneuse rue Christophe Colomb, 30. — Alphonse Delattre, 25 ans, teinturier, rue St-André,15 et Célinie Dumont 25 ans,peigneuse, rue St-André, 15. — Florimond Bracaval, 25 ans, domestique, cour de Calais, 9 et Sophie Dubuy, 23 ans, peigneuse, quai de Calais, 9. — Guillaume Snakers, 29 ans, mécanicien, rue Saint-Jean, 39 et Jeanne Delcourt, 22 ans, plâtrière, rue Franklin. — Eugène Hobbe, 25 ans, journalier, à Croix et Irma Defrance, 36 ans, plâtrière, rue de Lannoy, 43. — Alexandre Leloy, 22 ans, carreleur, Grande-Rue, 174 et Mathilde Delvarre, 23 ans, repasseuse, impasse des Quinze-Ballots, 3. — Jean-Baptiste Carré, 23 ans, tourneur-en fer, rue de l'Ommelet, cour Dhalluin, 16 et Victorine Tavernier, 19 ans, couturière, rue d'Alma, 228. — Crépin Meurisse, 23 ans, tisserand, rue de Condé, 76 et Marie Pulhart, 25 ans, ènéaisseuse, rue des Trois-Ponts, chez Leclercq. — Henri Barbe, 36 ans, boucher, rue de la Redoute,93 et Mané Dervaux, 23 ans, sans profession, rue de Cassel, 28. — Louis Delepierre, 24 ans, rentreur, rue de Beaurewaert, 138 et Marie Meurisse, 28 ans, ourdisseuse, rue de Condé, 76. — Léandre Dumoulin, 28 ans, propose des douanes, rue d'Alger, à la caserne et Anna Delbergue, 25 ans, bobineuse, quai de Wattrelos, maisons Delattre. — Léon Callensere, 25 ans, journalier, rue de la Conférence, cour Vanderheyghem 7 et Maria Pauwels, 23 ans, bobineuse, rue Jacquart, cour Masurel 6. — *Déclarations de décès du 25 juin.* — Charles Brunecl, 55 ans, rue Daubenton, 160. — Auguste Marcelli, 3 ans, rue de la Longue-Chemise, cour Hanotte 5. — Julienne Vanleynsele, 3 mois, rue de France,cour Ducoulombier 3.— Eugénie Duplessis 2 ans, rue de l'Epeule, 246. — Joseph Vermers, 6 mois, rue de la Balance, 24. — Maria Demuyck, 23 jours, rue Delezenne, 23. — Jean-Baptiste Grégoire, 4 ans,rue du Cartigny, cour Lepers 4. — Julienne Van Norden, 2 ans, rue Bernard, cour Duquesnoy 6. — Jean Devernay, 9 mois, rue de Mons, 55.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 15 au 22 juin. — Albert Descamps, au Sapin-Vert. — Henri Dubus, à la Baillerie.— Léon Delcroix, la Place. — Louis Thiéfry, rue Magenta. — Jean-Louis Genrmonpres, la Place. — Hector Amoris, rue de Roubaix.— Georges Portier, au Petit-Tournay. — Maria Dufermont, au Crétinier — Marie Debucquoi, au Petit-Tournay